



Communiqué de presse

11 avril 2025

Congrès de la CAPEB 2025 - Les artisans du bâtiment déterminés à obtenir la reconnaissance qui leur est due

Paris, le 11 avril 2025 - Le Congrès annuel de la CAPEB s'est tenu aujourd'hui à la Maison de la Mutualité, dans un climat de grande détermination. Bien qu'aucun membre du Gouvernement n'ait jugé prioritaire de venir à la rencontre des représentants de 62 000 entreprises artisanales du bâtiment. La CAPEB, dont l'état a confirmé le 8 avril sa représentation majoritaire dans l'artisanat du bâtiment, a réuni des intervenants de renom autour du thème « L'entreprise artisanale du bâtiment : le modèle de demain » pour souligner l'absolue nécessité de donner à ce modèle la place qu'il mérite dans les politiques publiques au regard de son efficacité pour la vitalité de notre économie et l'avenir de notre société.

« Le marché s'organise pour favoriser les grands groupes et la grande distribution, au détriment des artisans », a déploré Jean-Christophe Repon en ouverture du Congrès. Alors que les artisans représentent 97 % des entreprises du secteur, et que leur rôle dans des enjeux clés pour l'avenir du pays – comme la rénovation énergétique, l'adaptation du logement, le maintien à domicile et la décarbonation – est largement reconnu par les élus des territoires qui plébiscitent leur caractère vital, leur agilité, leur multiplicité, ils passent sous les radars des politiques publiques. Pourtant, face aux défis climatiques et démographiques, ce sont 500 000 emplois qui seront nécessaires d'ici 2030 pour répondre à la demande, et les entreprises artisanales sont les mieux placées pour les pourvoir.

Les décisions récentes du gouvernement n'ont fait que renforcer le sentiment d'indifférence qu'ils ressentent. La création de labels profitables à des sociétés commerciales et le maintien de mécanismes favorisant la sous-traitance massive n'en sont qu'un exemple. « On nous parle de lutte contre la fraude, mais les artisans sont les premiers lésés par un système qui permet à des structures commerciales de détourner les dispositifs à leur profit, sans réelle plus-value sur la qualité des travaux », a souligné le président de la CAPEB.

L'une des mesures les plus critiquées reste le refus d'élargir l'accès au label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) par la validation des acquis de l'expérience (VAE), une initiative qui avait pour but de faciliter l'accès des artisans à cette qualification essentielle, mais qui demeure depuis plus d'une année dans l'attente d'une décision gouvernementale. Une ineptie mise en exergue lors de nos tables rondes, rappelée par un de nos intervenants : « Le label RGE ne concerne que 10 % des entreprises. Aujourd'hui, nous nous coupons d'entreprises compétentes qui ont renoncé au RGE jugé trop complexe. »

Jean-Christophe Repon a rappelé que la CAPEB souhaite ardemment contribuer à la réussite de la transition énergétique et de la décarbonation. Cependant, les politiques actuelles semblent ignorer l'importance cruciale de l'artisanat dans ces domaines. La réduction des ambitions sur l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) a été perçue comme un recul stratégique. « La majorité des chantiers et des logements existants doivent être rénovés, et non pas sacrifiés au bétonnage. L'avenir du logement passe par la rénovation », a insisté Jean-Christophe Repon.

À propos de la CAPEB

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (62 000 entreprises).

Elle représente à ce titre :

- 500 000 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, employant entre 1 et 10 salariés
- 570 000 salariés, soit 45 % des salariés dont 14 % de femmes
- 60 000 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (47 %)